

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 3 mars 2006

- 1 - **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente
- 2 - **Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire** : désignation du bureau d'études Idoine pour la conception, la direction artistique et l'exécution du dossier ANRU (13.080,00 € H.T.) – passation des contrats d'assurance de la commune avec la SMACL, pour un montant de 5.406,40 € et 1.964.18 € T.T.C. et Groupama pour un montant de 17.653,88 € et 6.103,00 € T.T.C. – passation d'un contrat d'assurance pour les risques statutaires avec le cabinet Capaves pour un montant de 47.442,63 € T.T.C. – augmentation des loyers des bâtiments communaux suite à la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2005 autorisant une augmentation moyenne de 3% des tarifs – augmentation des loyers de logements de fonction sur la même base – augmentation des tarifs des concessions au cimetière communal et au columbarium sur la même base – augmentation des tarifs des salles communales sur la même base – désignation d'un mandataire d'un maître d'ouvrage en vue de la réalisation des travaux de viabilisation du quartier arrière de La Source : SEM Artois Développement pour un montant de 77.740,00 € T.T.C. – contrat d'hébergement du site Internet de la Commune confié à la SCIC CLISS XXI pour une rémunération mensuelle de 45,45 € T.T.C. – poursuite du bail consentie au profit de Madame Paul Logez demeurant à Cuinchy précédemment consenti à son époux pour la parcelle Y n° 141 sise "Le Chemin de Vendin", – location du logement communal sis 44 Rue J.-B. Roussel à M. et Mme Fontaine à compter du 1er mars 2006 – fixation du tarif des droits de place pour les soirées du Gala de Danse dans le cadre des Gohelliades à 7,00 € – signature du contrat de maintenance du photocopieur affecté à l'école Emilienne Moreau avec la société Bureautique Conseil à compter du 1er mars 2006 pour un an – signature du contrat de maintenance du logiciel informatique de la Bibliothèque Municipale avec la société NFI pour une période de un an à compter du 1er janvier 2006 – signature du contrat de maintenance du photocopieur affecté à l'école Basly avec la société Bureautique Conseil à compter du 1er mars 2006 pour un an.
- 3 - **Débat d'Orientation Budgétaire** : Monsieur le Maire commente les prévisions des recettes attendues pour la DGF, l'état de la dette, la situation financière de la commune et la perspective de nouveaux investissements. Il précise que le recrutement en personnel, la pérennisation des contrats emploi-jeune, la titularisation d'agents stagiaires ou employés à temps non complet, l'instauration du nouveau système de primes, d'indemnités d'astreinte accroissent le poste des dépenses du personnel. De plus, la forte diminution des quotas d'emplois aidés (CES, CEC) engendrera des baisses de recettes. Pour toutes les opérations d'investissement, la commune dépose des dossiers de demande de subvention pour financer ces aménagements. Cependant, la suppression des crédits Grand Projet de Ville et Politique de la Ville, remplacés par les nouvelles dispositions dans le cadre du plan de Cohésion Sociale (ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) pénalise notre commune. La ville sera obligée de recourir à l'emprunt, mais l'état de la dette montre néanmoins une marge de manœuvre pour emprunter au cours de l'année 2006. Monsieur le Maire ajoute qu'il faut également maîtriser les dépenses de fonctionnement et qu'il est probable qu'il faille avoir recours à une augmentation modérée de certains taux d'imposition.
- 4 - **Relais RITIMO** : il s'agit de renouveler la convention signée depuis le 1er octobre 2002 entre Ritimo, le CRDTM de Lille, la Commune de Loos-en-Gohelle et l'Association Loos N'Gourma relative à l'engagement d'avoir un lieu relais Ritimo pour la période du 1^{er} décembre 2005 au 1^{er} décembre 2006.
- 5 - **Acquisition de terrain** : fond de la parcelle, cadastrée section AD n° 73 p, propriété de M. et Mme Dumont demeurant 49 bis, rue Roger Salengro, à l'effet de permettre la réalisation des travaux d'aménagement des abords de la Halle Salengro.
- 6 - **Procédure de renonciation à concession** pour les concessions de Lens.
- 7 - **Motion dénonçant la faiblesse** du nombre de postes accordés aux établissements scolaires du primaire dans le Nord-Pas-de-Calais et **demandant l'annulation** des suppressions d'emploi annoncées dans les collèges et lycées pour la rentrée 2006.
- 8 - **Questions diverses** :
 - grippe aviaire

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Loos-en-Gohelle,
le 10 mars 2006

Le Maire,

Le Maire,